

NOTICE BIOGRAPHIQUE CATHERINE POËDI

Catherine POEDI suit des études de Lettres classiques et de théologie protestante, enseigne tout d'abord au collège protestant Lucie Berger de Strasbourg (1977/1979), puis devient enseignante au collège de Havila (Lifou – Nouvelle-Calédonie), puis au lycée Do Kamo de Nouméa à partir de septembre 79 et jusqu'en février 2014.

Elle s'occupe depuis de l'Association des parents d'enfants handicapés de Nouvelle-Calédonie (APEHNC), gestionnaire de deux établissements d'accueil d'enfants et de jeunes gens handicapés moteur, IMC ou polyhandicapés

Epouse de Gabriel POËDI, fondateur de l'APEHNC en 1996, elle est maman de trois enfants dont Noam, né en 1988 et polyhandicapé. Au décès de son mari Gabriel, elle assume la présidence de l'association et poursuit ce qu'il avait commencé, notamment le projet d'ouverture de structures d'accueil, mais également son combat pour l'ouverture des droits aux personnes handicapés.

En 2009, l'APEHNC ouvre un premier établissement d'accueil de jour, le SAJ (Service d'accueil de jour de Magenta), puis en 2013 un deuxième établissement d'accueil avec hébergement, la Maison Gabriel POËDI (MGP). Aujourd'hui ces deux établissements permettent l'accueil de 62 jeunes gens en situation de handicap sévère, encadrés par 85 salariés.

Afin de mieux faire entendre l'urgence que soit créé en Nouvelle-Calédonie un cadre juridique ouvrant des droits, les mêmes pour tous, aux personnes en situation de handicap, l'APEHNC aura été un des principaux membres fondateurs du Collectif Handicaps Nouvelle-Calédonie (dont les principaux objets sont éthiques et juridiques). Elle en assumera la première présidence en la personne de Catherine Poëdi, et la troisième avec une autre membre éminente de l'association, Stéphanie Vigier.

L'APEHNC est également membre fondateur du CDANC (Collectif des associations de Nouvelle-Calédonie, créé en 2015), qui vise à faire reconnaître auprès des institutions le rôle très important du monde associatif calédonien, qu'il considère comme un vecteur incontournable de liens sociaux ; le garant d'un bon fonctionnement démocratique ; un porteur de nombreuses missions relevant a priori du champ des institutions (handicap, enfance en danger, etc.), et de ce fait un lieu d'action et d'observation des grands problèmes sociaux et sociétaux, un lieu de rencontre et de partage